

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université D'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed
AVIS DE CONSULTATION N° 02/BM/VRDPO/UO2/2026
RELATIF AU PROJET

Intitulé de l'opération : Études, suivi et Travaux de Réhabilitation et Aménagement de l'institut de Maintenance et de la Sécurité Industrielle au profit de l'université Oran 2

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 001431039004061

L'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Pôle Universitaire Belgaid lance avis de Consultation N° 02/BM/VRDPO/UO2/2026 relatif à relatif a :

Études, suivi et Travaux de Réhabilitation et Aménagement de l'institut de Maintenance et de la Sécurité Industrielle au profit de l'université Oran 2.

-les Bureaux D'étude intéressés par le présent avis de Consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat du Développement, la Prospective et l'orientation de l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed Pôle Universitaire BELGAID.
Le cahier des charges peut être retiré par le candidat ou une personne dûment mandatée, dès la l'affichage de l'avis de consultation.

Condition d'éligibilité :

La présente Consultation ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux candidats disposant de :

- ✓ Une Attestation d'inscription à l'ordre des architectes avec une mise à jour en cours de validité.
- ✓ Un Agrément du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville de moins de trois ans.
- ✓ Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires cumulé durant les trois dernières années, supérieur ou égal à 5.000.000,00 DA.
- ✓ Attestation de visite du site Signée par le Directeur de l'institut de Maintenance et de la Sécurité Industrielle de l'université d'Oran 2

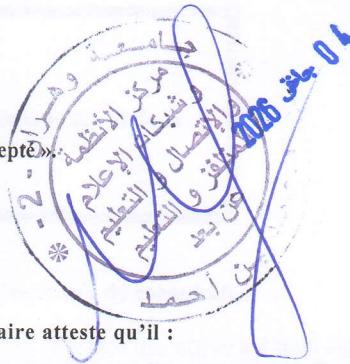
1. L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :

Dossier graphique :

1. Plan de masse :
2. État des lieux :
3. Un rapport explicatif justifiant la méthodologie d'approche du projet.

Dossier administratif :

- ✓ La déclaration à souscrire, selon modèle, renseignée en totalité, datée et signée.
- ✓ Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- ✓ Moyens humains.
- ✓ Les moyens matériels ou logistiques affectés au projet.
- ✓ Références professionnelles
- ✓ Présentation du mémoire technique
- ✓ Attestation de la visite du site (ANNEXE 1)



1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Déclaration de candidature. Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

- ✓ N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.
- ✓ N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- ✓ Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- ✓ Est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché.
- ✓ A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.
- ✓ Détiennent un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Déclaration de probité.

Les statuts pour les sociétés.

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A - Capacités professionnelles :

- ✓ Justificatif de la qualité de bureau d'étude en architecture affilié à l'ordre des architectes en cours de validité.
- ✓ Un registre de commerce et statut de création pour les bureaux d'étude publics.
- ✓ Un agrément du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville de moins de trois mois pour les ingénieurs en génie civil.

B - Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années approuvés par les services des Impôts et les références bancaires.

C - Capacités techniques :

Moyens humains : Disposer d'au moins :

- ✓ Un Architecte ou Ingénieur en génie civil (03 ans d'expérience minimum).
- ✓ Un Technicien supérieur « en bâtiment, en VRD ou Météor » (03 ans d'expérience minimum).

Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes appuyée par les affiliations délivrées par les services CNAS justifiant la présence effective des effectifs de l'encadrement faisant l'objet de notation.

Moyens matériels : Disposer d'au moins :

- ✓ Un véhicule de liaison justifié par la copie de la carte grise au nom du cocontractant et assurance en cours de validité.
- ✓ Appareil Topographique.

Le matériel à mettre à la disposition du projet doit être justifié par les factures d'achat et un extrait d'inventaire visé par un commissaire au compte.

Références professionnelles :

Attestations de bonne exécution des projets similaires ou de même envergure (Catégorie D), conçu et/ou suivi, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

Conformément à la loi n° 23-12 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

- ✓ Copie du registre de commerce.
- ✓ Mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité.
- ✓ Extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de paiement et portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs ».
- ✓ Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.
- ✓ Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de dernier exercice.
- ✓ Copie de numéro d'identification fiscale « N.I.F ».

3 **L'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :**

- La lettre de soumission, selon modèle, renseignée en totalité, datée et signée.
- Annexe 02, 03 et 04 datée et signée.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

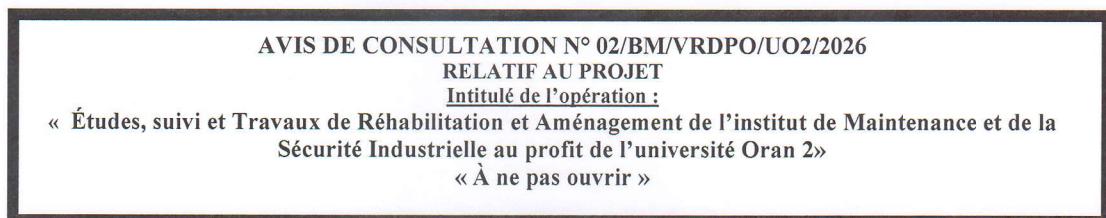
Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées,

il

prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante



La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de l'affichage du présent avis de consultation

Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 12h00 au siège du Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed Pôle Universitaire BELGAID.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

